



## Trajets de soins diabète

### Pour qui ?

Les personnes diabétiques de type 2 traitées à dose maximale (au moins deux médicaments) chez qui un bon équilibre du diabète n'est pas encore atteint (HbA1c sup à 7.5% à la prise de sang) chez qui le médecin envisage la mise à l'insuline.

**Et** les personnes diabétiques sous une ou deux injections par jour d'insuline ou d'incrétine.

**Et** qui ont un DMG

### Qu'est-ce que c'est ?

Un contrat signé entre trois parties (personne diabétique, médecin généraliste et diabétologue) qui part à la mutuelle pour accord et qui donne des avantages.

### Avantage pour la personne diabétique ?

- **remboursement de deux séances de diététique** sur prescription du généraliste (base du traitement du diabète) qui stipule dans le cadre TDS.

- **remboursement de deux consultations** de podologie (toutes catégories) sur prescription, qui stipule dans le cadre TDS

- **éducation infirmier** : sur prescription du généraliste en individuel et/ou en groupe

5 séances par année avec 5 supplémentaires possibles sur les 2 premières années du TDS et **une de ces séances doit être faite au domicile du patient.**

- **matériel** : **oui uniquement pour les patients avec un traitement comprenant une injection**

Un lecteur tous les 3 ans choisi par l'éducateur, 150 tiges et 100 lancettes tous les 6 mois.

- **un meilleur remboursement des consultations chez le diabétologue** et chez le généraliste

### Comment ?

Contrat à envoyer à la mutuelle pour accord et ouverture des avantages.

Demander au généraliste de faire les ensuite les prescriptions.

Se rendre chez l'éducateur.

## Où être pris en charge en Province du Luxembourg ?

Contrat à démarrer avec le diabétologue et le médecin généraliste.

Rencontre nécessaire avec un éducateur en diabétologie en Maison du diabète, en première ligne de soins, ou au sein des conventions si l'offre est insuffisante.

### Il est conseillé de :

- Voir son médecin généraliste au moins deux fois par an
- Voir son diabétologue au moins une fois/an (vérifier tous les 18 mois) et garder le DMG ouvert.
- Éducation lors de la mise à l'insuline, au passage de 1 à 2 injections et si équilibre insuffisant du diabète

**Renouvellement** : se fait automatiquement si les conditions sont respectées.